



for a living planet®

# RIVERWATCH

## Factsheet Plantes néophytes

Octobre 2007



H. Habibem, LBZ, Heimenh, Dienststelle Landwirtschaft und Wald, Suisse

## Plantes néophytes – envahisseurs occultes

### *Importance des néophytes pour l'environnement*

**On appelle néophytes les plantes introduites en Suisse depuis 1500 ans après Jésus-Christ. Lorsqu'elles évincent les plantes indigènes de leurs biotopes d'origine, elles deviennent un problème; on les nomme alors des plantes invasives.**

Les biotopes indigènes ne sont pas adaptés aux plantes introduites: comme elles sont exposées à moins de facteurs régulateurs (consommateurs, maladies et autres) que les plantes originelles, elles peuvent se multiplier sans limites. Dans les zones quasi-naturelles, la forte expansion de quelques plantes problématiques entraîne de plus en plus un appauvrissement de la diversité floristique et faunistique et la disparition de communautés biologiques rares. Les plantes invasives se caractérisent par un fort taux de reproduction par graines ou par rejets, une bonne capacité de régénération et une croissance rapide. Des plantes indigènes sont potentiellement invasives sur d'autres continents. Par exemple, en Amérique notre érable sycomore se comporte en envahisseur, et est activement combattu.

Certaines plantes peuvent aussi avoir des effets négatifs sur les humains: le suc de la berce du Caucase, associé à l'exposition au soleil, peut entraîner de graves brûlures sur la peau ; le pollen de l'ambrosie déclenche de très fortes allergies chez un grand nombre de personnes.

### **Les néophytes ne sont pas toutes problématiques**

Beaucoup de néophytes ne posent pas (encore) de problèmes: le séquoia, par exemple, ne se resème pas, car ses pives ont besoin de traverser un incendie de forêt pour s'ouvrir et

libérer les graines. Des quelques 350 espèces végétales d'origine étrangère en Suisse, 10% ont un comportement problématique. 23 plantes causent des dégâts dans les domaines de la biodiversité, de la santé et/ou de l'économie. Elles sont donc sur la « liste noire » de la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages (CPS).

### **Précautions à prendre avec les néophytes**

- Lors des travaux d'entretien, ne pas déplacer de fragments de plantes ou de graines
- Les places ouvertes ou en attente de végétalisation (comme les revitalisations, constructions d'étangs etc.) doivent être contrôlées régulièrement, et les néophytes qui y apparaissent combattues immédiatement.
- Ne pas utiliser de terre pouvant contenir des fragments de plantes ou des graines de plantes problématiques.
- Ne pas cultiver d'espèces invasives dans les jardins.
- Ne pas déposer de déchets de jardins dans la nature.

Dans la lutte contre les plantes invasives, il est important de bien connaître le mode de reproduction de la plante. Méthodes erronées, manque de continuité et autres défaillances dans la lutte contre les néophytes aboutissent souvent à une absence de résultats ou même à des résultats contreproductifs.

On peut trouver de l'aide dans la lutte contre les néophytes auprès d'experts en sciences naturelles ou des services cantonaux. Les offices cantonaux différents, en fonction du compartiment paysager concerné, sont responsables de l'exécution de la lutte selon l'ordonnance sur la dissémination. L'application est de la compétence des propriétaires fonciers (communes, privés, etc.) (cf. liens).

# RIVERWATCH

## Néophytes en relation avec les cours d'eau

Les espèces invasives colonisant les rives de cours d'eau en Suisse sont surtout l'impatiente glanduleuse, la berce du Caucase, le solidage géant, le buddléa de David (arbre à

papillons), ainsi que les renouées du Japon, de l'Himalaya et de Sakhaline. Elles sont brièvement présentées ci-dessous.

**Nom français:** impatiente glanduleuse, ou impatience de l'Himalaya

**Nom latin:** *Impatiens glandulifera*

**Origine:** Himalaya occidental

**Introduction:** 1900 env., par l'Angleterre

**Répartition:** très répandue sur les rives humides et dans les zones alluviales, en augmentation également dans les forêts

**Caractéristiques:** Taille: 0,5 à 2,5 m, tige robuste, translucide, formant des nœuds à la ramification. Feuilles opposées, lancéolées, la plupart dentées en scie, longues de 10-25 cm, à pétioles glanduleux. Fleurs: 2 à 4 cm de long, en grappes de 5 à 20 fleurs, rose-blanc à rouge ou violet. Floraison: de fin juin à septembre. Les parties aériennes de la plante périssent en hiver.

**Mode de reproduction:** graines et bouturage de tiges coupées! En population dense, jusqu'à 32 000 graines par m<sup>2</sup>. Se disséminent souvent par-dessus les cours d'eau.

**Dangers:** appauvrissement de la végétation accompagnatrice, empêche le rajeunissement des arbres et arbustes, le sol laissé nu à l'automne est sujet à l'érosion.

**Lutte:** désherbage dans la première moitié de mai. Apporter les déchets de désherbage aux ordures à incinérer ou dans une installation de compostage avec phase d'hygiénisation. Respecter absolument la littérature complémentaire!

**Informations complémentaires:**

• Fiche CPS à télécharger: «*Impatiens glanduleuse*»



H. Hebelien, LBZ Hebrain, Dienststelle Landwirtschaft und Wald, Suisse

**Nom français:** berce du Caucase

**Nom latin:** *Heracleum mantegazzianum*

**Origine:** Caucase

**Introduction:** 19<sup>ème</sup> siècle, souvent comme plante mellifère

**Milieu:** fréquent dans les jardins et les terres incultes comme plante pionnière, le long des routes, des voies ferrées et des ruisseaux.

**Caractéristiques:** plante vivace pouvant vivre plusieurs années (les feuilles disparaissent en automne). 2-4 m de hauteur, diamètre des tiges pouvant atteindre 10 cm, souvent parsemées de rouge. Fleurs: blanches, en ombelles pouvant atteindre 50 cm de diamètre, feuilles à pétiole jusqu'à 3 m de long, découpées en 3 à 5 divisions, dentées et ciliées à la face inférieure. Floraison: de juin à septembre.

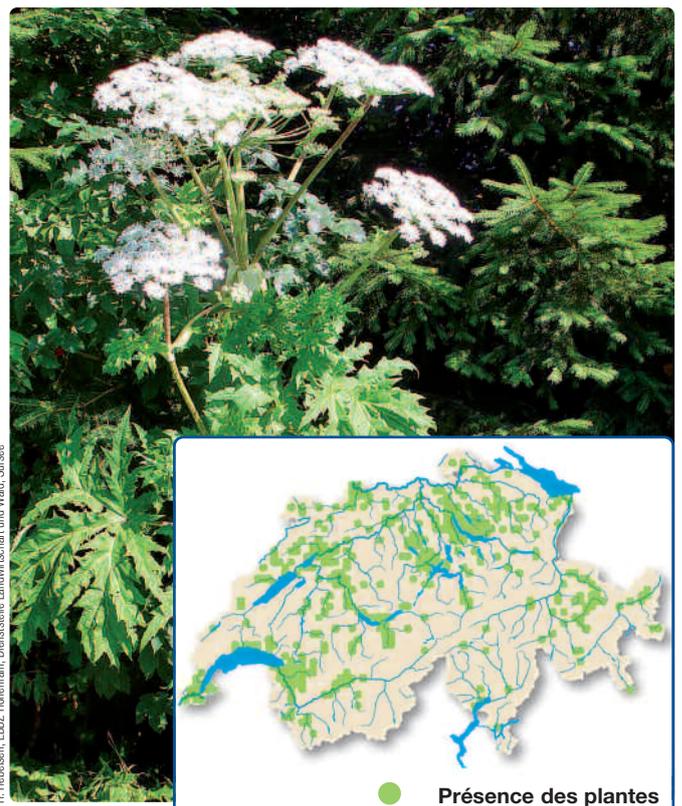
**Mode de reproduction:** par graines (plusieurs dizaines de milliers par plante), traverse les cours d'eau.

**Dangers:** appauvrissement de la végétation accompagnatrice, augmentation des risques d'érosion des berges, brûlures de la peau.

**Lutte:** en septembre/octobre ou mars/avril, extraire les racines à 15 à 20 cm de profondeur à la bêche enfoncée de biais. Empêcher la dissémination des graines: apporter les racines et les graines aux ordures à incinérer. Respecter la littérature complémentaire!

**Informations complémentaires:**

• Fiche CPS à télécharger: «*Berce du Caucase*»



H. Hebelien, LBZ Hebrain, Dienststelle Landwirtschaft und Wald, Suisse

# RIVERWATCH

**Nom français:** renouée du Japon

**Nom latin:** *Reynoutria japonica*

**Origine:** Asie orientale

**Introduction:** introduite en Europe en 1825

**Milieu:** très répandue le long des rivières et des ruisseaux, mais aussi en augmentation dans des milieux secs.

**Caractéristiques:** 2 à 3 m de haut, tiges glabres, creuses, jaune-vert, souvent teintées de rouge et noueuses aux ramifications. Feuilles coriaces, glabres, larges de 5 à 10 cm et longues de 5 à 25 cm, ovales avec une pointe. Inflorescence en grappes dressées, de 3 à 10 cm de long. Fleurs jaune-vert pâle à blanc. Floraison: de mi-août à fin septembre. Ne produit pas de fruits en Suisse, car les plantes mâles n'y sont pas présentes

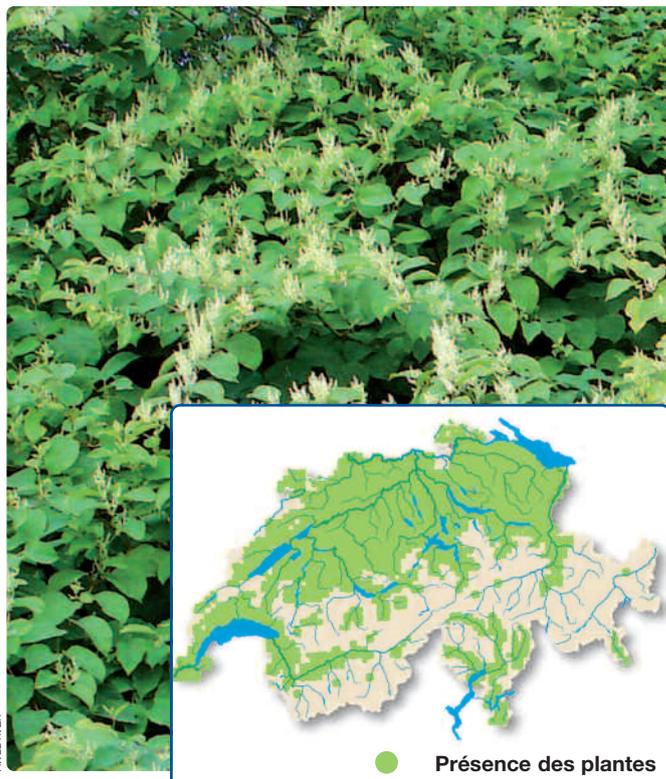
**Mode de reproduction:** par rhizome (pousses de racines), transport de fragments de rhizomes par l'homme et les cours d'eau. Un morceau de rhizome de 1,5 cm peut donner une nouvelle plante!

**Dangers:** appauvrissement de la végétation accompagnatrice, dégâts dus aux racines dans les ouvrages stabilisateurs des berges, risques d'érosion accrus des berges à cause du manque de couverture végétale dès l'automne.

**Lutte:** les jeunes plantules peuvent être désherbées. Attention: ne pas laisser ou perdre en chemin de fragments de plantes ou de rhizomes! Apporter tous les déchets de plantes et de rhizomes aux ordures à incinérer ou dans des installations de compostage avec phase d'hygiénisation. Les peuplements établis doivent être éliminés par la lutte chimique (seulement par des professionnels). Mais aux abords des cours d'eau, le recours aux herbicides n'est pas approprié et même interdit. De bonnes expériences ont été faites avec l'abroustissement par des moutons et des chèvres. La fauche risque de favoriser la dissémination. Respecter la littérature complémentaire!

**Informations complémentaires:**

• [Fiche CPS à télécharger: «Les renouées exotiques»](#)



Outre la renouée du Japon, il existe aussi la renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*) et la renouée hybride (*Reynoutria X bohemica*). Légèrement différentes, elles peuvent former des graines, car il existe en Suisse des plantes mâles et femelles. Elles représentent les mêmes dangers et requièrent la même forme de lutte que la renouée du Japon.

**Nom français:** solidage géant

**Nom latin:** *Solidago gigantea*

**Origine:** Amérique du Nord

**Introduction:** en 1758, comme plante ornementale et mellifère

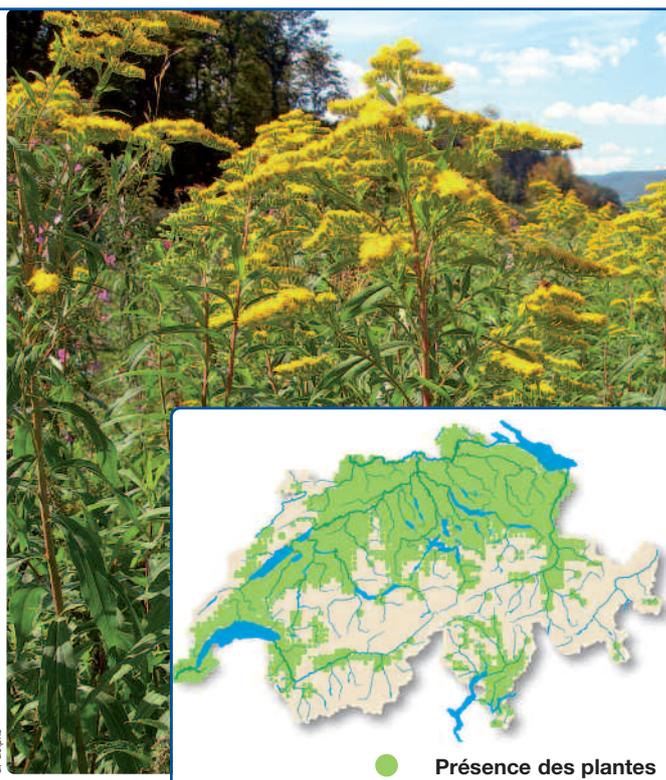
**Milieu:** rives buissonnantes, zones humides, clairières, bords de chemins, gravières, talus des routes et des voies ferrées, zones pionnières.

**Caractéristiques:** grande plante vivace à longs rhizomes souterrains. Tiges non rameuses, hautes de 50 à 120 cm, glabres, souvent rougeâtres. Feuilles lancéolées, à longue pointe, dentées à entières, souvent ciliées au bord, sinon glabres. Fleurs: jaunes, en petits capitules de 4 à 8 mm de diamètre, en grappes pyramidales.

**Mode de reproduction:** principalement par rhizomes (jusqu'à 300 pousses/m<sup>2</sup>!); aussi par graines se disséminant bien par le vent, mais ne germant que sur le sol nu.

**Dangers:** appauvrissement de la végétation indigène, empêche le développement des peuplements naturels.

**Lutte:** une fauche bisannuelle (fin mai, mi-août) affaiblit les rhizomes au cours des ans et empêche la maturation des graines. On peut aussi ouvrir le sol après une coupe (par temps chaud) pour faire sécher les rhizomes, puis semer la surface avec un mélange de semences indigènes. Les petits peuplements peuvent être désherbés.



# RIVERWATCH

## Informations complémentaires:

- Fiche CPS à télécharger: «Solidage géant»

Le **buddléia de David**, ou arbre aux papillons, colonise aussi de plus en plus les berges des cours d'eau. Il peut former des peuplements purs qui éliminent localement la flore indigène.

## Informations complémentaires:

- Fiche CPS à télécharger: «arbre aux papillons»

En règle générale, la lutte contre les plantes décrites ci-dessus est très difficile. Il faut une certaine expérience et une persévérance tenace pour arriver à un résultat positif. Il faut donc toujours prendre contact avec les autorités compétentes lorsqu'on est confronté à ces espèces.

## Ce que peut faire un Riverwatcher

- Identifiez la personne de contact, l'autorité cantonale ou communale compétente qui pourra vous aider et collaborer avec vous dans la lutte contre les néophytes.
- combattez les petits peuplements en accord et avec le soutien du canton ou de la commune (élimination des plantes, aides en personnel etc.). Il vaut mieux renoncer à s'attaquer seul à des peuplements étendus.
- Annoncez les grands peuplements ou les zones d'expansion marquées aux autorités et à la CPS. Quelques cantons (comme Fribourg; Zurich) établissent un inventaire des néophytes et s'intéressent à de telles informations.
- Informez les voisins, amis, connaissances, familles et gardencenters sur les plantes invasives dans leurs jardins et expliquez-leur leurs effets. Proposez-leur de belles espèces indigènes avec une inflorescence généreuse en alternative.

Le solidage du Canada ressemble beaucoup au solidage géant et a les mêmes propriétés. Le solidage géant préfère les terrains plus humides. Attention lors de la détermination des solidages à l'état végétatif: on pourrait facilement les confondre avec l'inule à feuilles de saule, indigène.



## Links:

- [Office fédéral de l'environnement OFEV](#)
- [Dossier d'information néophytes du canton de Fribourg](#)
- [Responsabilité et contacts néophytes](#)

Les graves menaces pesant sur les cours d'eau helvétiques ont amené le WWF à lancer un projet d'observation baptisé RIVERWATCH. Depuis 2005 plus de 400 Riverwatcher s'engagent pour un tronçon de cours d'eau et informent le WWF de toute évolution positive ou négative. Ils s'informent auprès des autorités compétentes des raisons de telle ou telle intervention et s'engagent aux côtés de divers

partenaires pour la revalorisation du paysage fluvial. Ils bénéficient pour cela de l'appui du WWF. Au travers de son projet RIVERWATCH, le WWF souhaite imposer une attitude plus respectueuse des cours d'eau du pays, de façon à leur rendre leur aspect naturel et leur vitalité.



Le WWF a pour objectif de stopper la dégradation de la nature et de construire un avenir dans lequel les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

Partout dans le monde, le WWF s'engage pour:

- la conservation de la diversité biologique,
- l'exploitation durable des ressources naturelles,
- la diminution de la pollution et des habitudes de consommation néfastes pour l'environnement.

**for a living planet**

**WWF Suisse**  
Riverwatch

Hohlstrasse 110  
Postfach  
8010 Zürich

Tel. 044 297 21 21  
Fax 044 297 21 00  
[riverwatch@wwf.ch](mailto:riverwatch@wwf.ch)  
[wwf.ch/riverwatch](http://wwf.ch/riverwatch)